le Repuis

Centre de formation professionnelle spécialisée

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président	5
Le mot du directeur	6
Organes de la fondation 2013	9
Siège social et administratif	10
Charte	12
Interviews et témoignage	
Quentin S. (20 ans)	16
Antonello (25 ans)	19
Une « drôle de petite vache en sucre »	20
Exercice 2013	25
Rapport de l'organe de révision	28
Commentaires sur les comptes	30
Statistiques	32-34

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2013, Le Repuis a fêté, dignement, ses 80 ans. A Lausanne, d'abord, voulant s'approcher de nos mandants et de nos partenaires, puis sur notre site de Grandson, un peu plus « entre nous ». Aux deux événements, nous avons projeté cet excellent film réalisé par nos équipes et supervisé par la direction. Un anniversaire, c'est l'occasion de rendre hommage à nos prédécesseurs, mais aussi celle des remerciements à celles et ceux qui s'engagent tous les jours au service de la formation de nos jeunes. Nous l'avons ponctuée d'une opération de relations publiques : je pense que ces objectifs sont atteints.

Cette année a aussi été celle de travaux importants conduits par notre Conseil de fondation. Celui d'une réflexion stratégique d'abord, concrétisant nos valeurs par des objectifs à moyen et long terme. Notre direction travaille actuellement à la mise en oeuvre de ces objectifs dans des plans d'actions annuels. Notre projet Repuis 2020 est l'un de ces axes stratégiques majeurs, il exprime notre vision d'un développement de l'institution sur notre site de Grandson et sur les terrains, actuellement en zone agricole, que nous y possédons.

Cette vision a été adoptée par le Conseil de fondation en fin d'année, nous sommes donc désormais prêts à initier les procédures et conceptualiser nos projets. Entre-temps, le peuple ayant adopté une révision de la LAT, nous devrons probablement baptiser avec prudence notre projet en Repuis 202X...

Le Conseil de fondation s'est aussi engagé à assurer la succession annoncée à notre direction générale. Entré au Conseil de fondation en 1988, Marcel Pellet en a pris la présidence de 1998 à 2010. Puis la direction, en une période de transition nécessaire à corriger quelques erreurs de trajectoire. Nos vœux pour une heureuse retraite l'accompagnent, non sans la conviction que nous pouvons compter sur sa « mémoire de l'institution » en cas de besoin. La procédure de succession a été ouverte, tant à l'interne qu'aux candidats externes. Le Conseil de fondation est très confiant en les compétences de Philippe Ambühl, qui aura aussi la mission de composer la nouvelle équipe de direction dès le début 2014.

Je remercie nos mandants pour leur confiance, notre direction et nos collaborateurs pour leur engagement et, jamais si bien servi que par soi-même, mes collègues du Conseil de fondation.

Jean-Marc Buchillier

Président du Conseil de fondation

LE MOT DU DIRECTEUR

L'année des 80 ans du Repuis était également l'an 1 en terme de nouveau modèle de financement pour notre Centre de formation professionnelle spécialisée (CFPS). Grâce à une bonne collaboration avec l'office de l'assurance invalidité du canton de Vaud et d'importants efforts de rationalisation, cet an 1 a permis de constituer une réserve vraisemblablement suffisante pour compenser les éventuels déficits à venir, liés à des variations d'effectifs d'apprentis, et d'aborder ce nouveau mode de gestion avec confiance.

Néanmoins, il est impératif de rester vigilant afin de garantir que la mission du Repuis soit remplie : éviter que de jeunes adultes en difficultés d'apprentissage soient exclus de la formation professionnelle, tout en trouvant les ressources financières indispensables pour l'encadrement d'adolescents en proie à des problématiques de plus en plus complexes.

La force du CFPS Le Repuis se trouve dans cette capacité à accueillir tant des apprentis nécessitant un encadrement important que des apprentis plus autonomes. Cela est possible grâce à ses différents concepts de formation qui ont pour objectif final l'insertion dans le premier marché de l'emploi. Le développement du concept « Formation Partenariat Entreprise » (FPE) s'est poursuivi en 2013 avec un nouveau partenaire : les établissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv). En outre, Migros Vaud a reçu le prix de l'intégration professionnelle 2013 pour son partenariat entre le CFPS Le Repuis et le centre commercial de Migros Crissier. Par ailleurs, un atelier bureau-commerce a été créé sur le site de Grandson et une classe de cours d'appui a été ouverte à Neuchâtel pour nos apprentis en formation dans les entreprises neuchâteloises.

En parallèle au développement de ces prestations, de nouvelles mesures de rationalisation ont été prises. La plus visible a été l'abandon de l'un des immeubles du site d'Yverdon avec le déplacement des collaborateurs sur le site de Grandson, nécessitant la construction d'un étage supplémentaire sur l'un des bâtiments existants. Sur le plan de l'informatique de gestion, une importante migration a eu lieu. Le logiciel développé depuis la fin des années 90 ne répondait plus aux nouvelles exigences de suivi administratif de nos mandants et avait un coût de maintenance élevé. Un progiciel de gestion intégrée du marché a donc été acquis, avec pour objectif une diminution globale des coûts informatiques et administratifs.

Au-delà de ces rationalisations, la formation professionnelle spécialisée au Repuis reste avant tout une belle aventure humaine. C'est en effet grâce à la confiance des parents, à la volonté des apprentis, à l'investissement des collaborateurs du Repuis et des services publics et

grâce à l'engagement des responsables d'entreprises partenaires que beaucoup d'apprentis obtiennent le sésame qui leur ouvre l'accès au marché de l'emploi. Que chacun soit ici vivement remercié pour sa participation active dans cette lutte en faveur de la formation professionnelle pour les apprentis atteints dans leur santé.

Bien à vous.

Philippe Ambühl

Directeur
du CFPS Le Repuis

« La formation professionnelle spécialisée au Repuis reste avant tout une belle aventure humaine... »

ORGANES DE LA FONDATION 2013

Conseil de Fondation

Président d'honneur	M. le Dr G. Perrin, Grandson
Président	M. Jean-Marc Buchillier, Giez
Vice-président	M. Alain Bugnon, Grandson
Trésorier	M. Adolf Klingler, Pully
Secrétaire	M. Blaise Longchamp, Onnens
Membres	Mmes Françoise Christ, Renens
	Danièle Dupuis, Onnens
	MM Blaise Fattebert, Sainte-Croix
	André Jaton, Grandson
	Olivier Mark, Clarens
	Simon Méan, Chardonne
	Bernard Mettraux, Vallorbe
	Jean-François Meylan, La Sarraz
	François Payot, Grandson
	René Perdrix, Giez
	Normann Piller, Champagne
	Michel Tatti, Grandevent

Bureau du Conseil de fondation

Président	M. Jean-Marc Buchillier, Giez
Vice-président	M. Alain Bugnon, Grandson
Trésorier	M. Adolphe Klingler, Pully
Secrétaire	M. Blaise Longchamp, Onnens
Membre	M. Michel Tatti, Grandevent

Direction du centre

Directeur	M. Marcel Pellet
Directeurs adjoints	M. Philippe Ambühl – *Formation professionnelle et production*
	M. Michel Bräuchi – *Administration, finance et logistique*
	M. Frédéric Schütz – *Orientation et ressources socio-pédagogiques*

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

CFPS Le Repuis

Adresse	Chemin de Coudrex 1 Case postale 96 1422 Grandson
Tél.	024 445 44 61
Fax	024 445 51 01
E-mail	lerepuis@lerepuis.ch
Internet	www.lerepuis.ch
Chèques postaux	10-6017-3 pour vos dons
Banques	UBS Yverdon-les Bains, N° 357 845.01 Y BCV Yverdon-les-Bains, N° 0297.02.01

3
3
5
Neuchâtel
le Repuis
Grandson
Lac de Neuchâtel
Yvonand
5
5
E25
1
Yverdon-
les-Bains
H
E25
1
Bern
5
Lausanne
E25
1
5

CHARTE

Notre ambition

Nous avons l'ambition d'être un partenaire performant dans le domaine de la formation professionnelle et sociale et de nous distinguer par la qualité pédagogique de nos activités à travers la mise en œuvre d'approches personnalisées dans la réalisation de notre mission.

Notre mission

Le CFPS Le Repuis a pour mission d'offrir une formation professionnelle spécialisée à des apprentis ne pouvant acquérir celle-ci selon le processus traditionnel afin de leur permettre une autonomie maximale pour leur intégration professionnelle et sociale.

Nos valeurs

L'engagement en faveur de nos apprentis

Nous plaçons nos apprentis au cœur de nos préoccupations :

- ☑ Nous développons une pédagogie personnalisée, différenciée et individualisée APEC (approche personnalisée d'enrichissement des compétences.)
- ☑ Nous garantissons une formation professionnelle et sociale à nos apprentis.
- ☑ Nous travaillons en réseau dans une vision systémique.
- ☑ Nous dispensons notre formation professionnelle selon les modes de production entreprise et services avec des outils didactiques conçus au plus proche des besoins de l'économie.
- ☑ Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale pour chacun de nos apprentis.

Le soutien au développement de nos collaborateurs

Le Repuis considère ses collaborateurs comme sa plus grande richesse :

- ☑ Nous respectons et reconnaissons objectivement le travail de chacun et entretenons un dialogue constructif.
- ☑ Nous favorisons l'initiative individuelle, la réflexion interdisciplinaire, dans le respect des règles et de l'éthique professionnelle.

- ☑ Nous nous engageons à promouvoir la formation continue de nos collaborateurs.
- ☑ Nous confions à chacun une responsabilité visant l'atteinte de notre mission et le renforcement des valeurs communes.
- ☑ Nous favorisons une ambiance de travail établie sur le respect et la confiance mutuels entre les personnes.

Une relation de partenariat

Le Repuis entretient des relations privilégiées avec ses partenaires :

- ☑ Nous garantissons à nos mandants une collaboration étroite en termes de communication, suivi, décisions pour ce qui concerne le parcours de formation de chacun de nos apprentis. Nous consultons régulièrement nos mandants pour évaluer nos prestations afin de les améliorer.
- ☑ Nous partageons nos expériences en toute transparence en accueillant nos partenaires, en participant à des congrès, en recevant des stagiaires ainsi qu'en ouvrant nos portes à des conférences et colloques relevant du domaine social et professionnel.
- ☑ Nous nous engageons dans différentes associations et entités sociales et professionnelles afin d'apporter globalement notre contribution à l'amélioration de la prise en charge de la personne en difficulté.
- ☑ Nous établissons un partenariat direct, avec les autorités fédérales, cantonales et communales.
- ☑ Nous maintenons une collaboration étroite avec le tissu économique, en corrélation avec ses besoins et ses attentes.
- ☑ Au sein du CFPS Le Repuis, nous vivons dans le respect mutuel des besoins, droits et devoirs de chacun des apprentis et collaborateurs.

CFPS LE REPUIS
Jean-Marc Buchillier
Président du Conseil de Fondation

Philippe Ambühl
Directeur

INTERVIEWS ET TÉMOIGNAGE

QUENTIN S. (20 ANS)

Exemple de formation pratique en entreprise

Formation professionnelle en cours : Depuis août 2013, Quentin suit une formation pratique interne de préparateur (basée sur l'AFP d'assistant en maintenance automobile) au garage d'Inter-Auto SA à Aigle. Au vu du niveau scolaire actuel de Quentin, une formation AFP l'an prochain semble difficilement envisageable. Quentin souffre de dyslexie. Il a de grosses difficultés de lecture et d'écriture ; il est proche de l'analphabétisme. Il bénéficie d'un suivi avec une logopédiste à Aigle à raison d'une séance tous les 15 jours et ceci depuis le début de sa formation. On note aussi des difficultés de compréhension des consignes écrites.

Qu'est-ce qui vous est le plus utile dans le cadre des appuis au Repuis ?

Ce qui m'aide le plus c'est de pouvoir travailler sur les notions de base de l'école : français, maths, ainsi que de pouvoir faire des fiches journal de travail qui me permettent de travailler sur le vocabulaire professionnel, sur des notions théoriques que je peux appliquer au travail (ex. notions d'électricité, batterie, etc.) puisque je ne suis pas les cours professionnels et n'ai pas de cours interentreprises.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus ?

Apprendre de nouvelles choses, pouvoir échanger avec les enseignants et pouvoir bénéficier d'aide pour la compréhension des notions de mécanique, ainsi que pour la théorie du permis de conduire.

Comment se passe votre formation ?

Ma formation se déroule de manière positive. Toutefois, comme je suis en formation pratique en entreprise il me manque des notions de base en théorie métier, j'aimerais aussi pouvoir faire les cours interentreprises mais cela n'est pas possible.

Quels sont les nouveaux éléments que vous apprenez dans le cadre de votre activité ?

J'apprends à me responsabiliser chaque jour un peu plus (prendre soin du matériel, faire attention aux véhicules qui nous sont confiés). J'apprends également de nouvelles notions par exemple l'électricité.

Comment vivez-vous votre situation actuelle ?

Je vis bien ma situation. J'apprécie de venir au Repuis pour les appuis, pour moi c'est comme si je suis des cours professionnels, je suis là pour apprendre.

Quelle est votre envie pour l'avenir, vos projets ?

Terminer ma formation pratique en entreprise puis aller plus loin dans le métier, évoluer dans la profession. J'aimerais un jour pouvoir avoir un papier pour montrer à certaines personnes que je suis capable.

ANTONELLO (25 ANS)

Concept « Formation Partenariat Entreprise » (FPE).

Lorsqu'il entre au Repuis en janvier 2012, Antonello a 25 ans. Auparavant, sa formation professionnelle a été interrompue en raison du développement d'une schizophrénie causant de nombreuses crises et plongeant Antonello pendant plusieurs années dans une profonde dépression. Grâce à sa volonté et à une médication adaptée, il peut penser à reprendre une formation. Il débute son parcours dans notre centre par une formation pratique en horticulture de 6 mois. L'accès à un niveau supérieur étant validé, il effectue une première année de formation AFP horticulteur option floriculture sur le site de Grandson.

Actuellement, il accomplit sa seconde année AFP au sein des Serres de la ville de Lausanne dans le concept « formation Partenariat Entreprise » (FPE). Ce dernier consiste à la formation de cinq apprentis du Repuis en entreprise externe, avec le soutien d'un moniteur socioprofessionnel de notre centre. Antonello a accepté de répondre à quelques questions.

Qu'est-ce qui a été le plus utile dans le cadre de votre formation au Repuis ?
Le soutien psychologique et l'aide des MSP ont été bénéfiques. J'ai également aimé l'autonomie progressive qu'on m'a laissée, c'était pour moi le bon moment d'avoir plus de liberté. Et bien sûr, le fait de pouvoir exercer mon métier, ma passion : l'horticulture.

Qu'est-ce que vous avez le plus apprécié ?
La structure ni trop grande, ni trop petite était adaptée pour moi au départ. De plus, les concepts évolutifs de formation du Repuis ont été en adéquation avec mes désirs. Et puis, avoir un aspect d'intégration sociale m'a été bénéfique, j'étais un peu seul avant.

Comment s'est passée votre formation ?
J'ai fait une formation AFP en horticulture option floriculture. J'ai pu redécouvrir le goût pour le scolaire. Ceci a aussi permis de voir mes capacités, mes limites dans la formation. De mieux me connaître et me comprendre.

Qu'avez-vous appris ?
J'ai appris mon métier. J'ai appris la gestion d'un appartement via le Repuis. J'ai créé des liens sociaux. J'ai appris le respect de mon entourage. En gros, tous les aspects de la vie de tous les jours. Ce dont j'avais besoin et que je connaissais peu.

Comment vivez-vous votre situation actuelle ?
Je la vis bien, malgré quelques angoisses liées à la gestion et aux responsabilités. Je la vis mieux qu'avant. Le Repuis m'a permis de m'ouvrir au monde extérieur et de mieux communiquer mes émotions.

Quelle sont vos envies et vos projets ?
Avoir une famille. Avoir mon CFC. Faire mon permis de conduire. Toutes ces choses que souhaite une personne normale. Vivre sainement. Le Repuis m'a aidé, mais c'est d'abord moi qui ai décidé de me prendre en charge et d'avancer dans la vie.

Antonello poursuit en formation CFC en août 2014 et nous lui souhaitons plein succès.

André Jacquat

UNE « DRÔLE DE PETITE VACHE EN SUCRE »

Ecole de sucre à Essertines-sur-Yverdon (www.glucose-passion.ch)

En cet après-midi pluvieux de fin avril, quatre apprentis du secteur cuisine, accompagnés de leurs formateurs se sont rendus à l'école de sucre à Essertines-sur-Yverdon. Denis Villars, un formateur passionné les a guidé pas à pas pour créer chacun de ses propres mains une « drôle de petite vache en sucre ». La bonne humeur et la passion étaient au Rendez-vous ! L'événement était très attendu par ces jeunes gens, car en plus d'un moment convivial, cette activité représentait l'occasion de se retrouver tous, formateurs et apprentis sur un pied d'égalité, pour partir d'un morceau de sucre et aboutir à une véritable œuvre d'art miniature.

Il faut couler, allonger, travailler, satiner, chauffer, refroidir, façonner, coller le sucre tout en laissant libre cours à son imagination et sa créativité. Le formateur est formel : « ici, l'échec n'existe pas ! ». En effet deux heures après avoir entendu parler pour la première fois du travail du sucre pour certains d'entre eux, chacun avait réussi sa figurine avec une certaine fierté.

Dans le secteur cuisine de notre CFPS, l'échec n'existe pas non plus puisque les apprentis ont l'occasion de se former et d'acquérir les compétences nécessaires en confectionnant et servant des repas que ce soit pour la cafétéria de Grandson, celle d'Yverdon ou encore notre restaurant d'application « Le Petit Gourmand ». Ils acquièrent ainsi leur formation de base et leur capacité de s'insérer au terme de leur formation dans l'économie libre.

Nos quatre « artistes d'un jour » témoignent...

De gauche à droite : Antoine, apprenti – Catarina Alves, aide-cuisine – Jimmy, apprenti – Fatima, apprentie – Hazal, apprentie – Pascal Pichand, MSP secteur cuisine.

Antoine habite le Mont-sur-Lausanne, mais son pays de cœur c'est la région lyonnaise, où ce passionné de gastronomie se réjouit de fêter ses 18 ans bientôt à la table d'un restaurant de grande renommée : Il ne peut rêver d'un plus beau cadeau d'anniversaire !

Après un début de scolarité à Pully, il a terminé sa scolarité obligatoire en internat à St-Cergues. Au moment de choisir sa voie professionnelle, il a visité plusieurs centres de formation, mais c'est au Repuis qu'il a décidé, depuis 2012, de faire sa formation AFP (Attestation de Formation Professionnelle) de cuisinier. Il espère d'ailleurs pouvoir enchaîner avec un CFC. Ce qu'il aime dans ce métier qui le passionne, c'est l'esprit d'équipe, la créativité ; « il n'y a pas de limite ! » nous dit-il ! Il adore aussi travailler pour « Le Petit Gourmand ». Il y découvre l'art de mettre en valeur les aliments qu'il confectionne au sein de l'équipe cuisine. Il apprécie le savoir-faire et la pédagogie de ses formateurs.

Son autre passion c'est l'aviation. Il y consacre avec enthousiasme une bonne partie de son temps libre.
Et cet atelier du sucre ? « Je connaissais les souffleurs de verre, j'ai découvert le travail du sucre, c'est un plus à approfondir ! » conclut- il, ravi de cet après-midi.

Hazal quant à elle a commencé sa scolarité en Turquie, son pays d'origine, pour la terminer à Neuchâtel où elle habite aujourd'hui. Agée de 19 ans, elle termine cette année une formation AFP entamée il y a trois ans au Repuis.

Elle aime ce métier pour sa convivialité, elle adore cuisiner pour les autres. L'école du sucre ? « C'est chouette ! J'ai totalement découvert cette activité ce jour-là ». Elle a conservé la petite figurine confectionnée de ses propres mains.

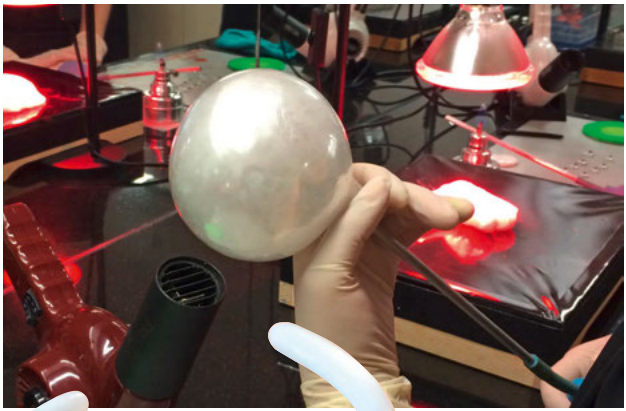

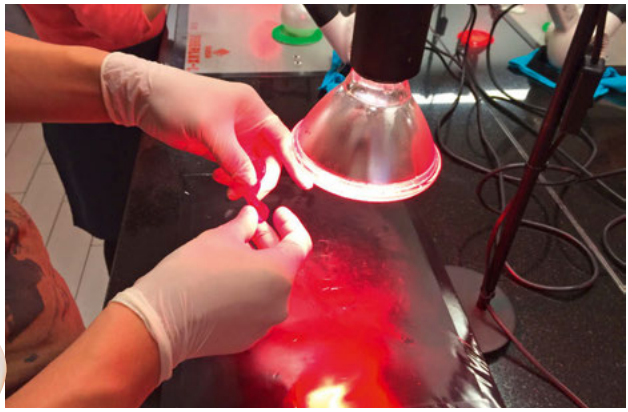

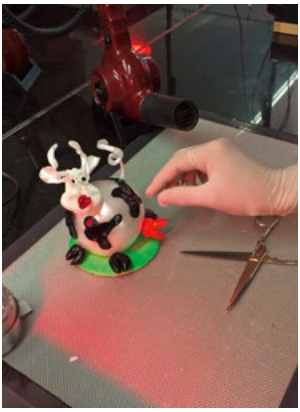

Fatima a 19 ans, elle habite la région d'Aigle où elle a terminé sa scolarité obligatoire commencée au Montenegro. N'ayant alors pas de place d'apprentissage, elle a découvert Le Repuis en 2012 et a décidé d'y faire sa formation. Elle effectue une FPraI (Formation Pratique Interne) au sein de notre Centre de formation et va passer en AFP l'année prochaine. Fatima dit apprendre énormément et acquérir beaucoup d'expérience lorsque, certains jours, elle occupe un poste de la brigade du restaurant d'application.

Fatima attendait avec impatience l'atelier du sucre car elle s'intéressait déjà beaucoup à cet art de la table et avait hâte de le découvrir en pratiquant. Inutile de dire que l'après-midi a passé trop vite !

Jimmy a 20 ans, originaire du Jura, il a commencé sa scolarité dans son village d'Alle puis l'a terminée à Porrentruy. Au moment d'entrer en apprentissage, il a effectué des stages dans deux institutions et a choisi finalement Le Repuis, car malgré l'éloignement, notre institution lui correspondait tout-à-fait.

En 2010, il a découvert également les métiers de la menuiserie et de la mécanique, mais il savait ce qu'il voulait et c'est en cuisine qu'il a fait son apprentissage en AFP. Il a déjà des projets Jimmy, peut-être une place de travail, puisque qu'il termine sa formation au Repuis cette année, il a même un rêve : travailler comme cuisinier sur un paquebot de croisière !

Jimmy a trouvé très intéressant le travail du sucre, la façon de le manier pour faire de belles choses. L'attente a été longue puisqu'il faisait partie du dernier groupe à participer à cet atelier.

Il faut relever pour conclure que nos apprentis de cuisine ont financé eux-mêmes cette activité en mettant patiemment de côté les pourboires reçus des clients du Petit Gourmand.

EXERCICE 2013

Compte de profits et pertes de l'exercice 2013

Charges

Charges d'exploitation	
Aliments	565'410
Vivres externes	172'957
Frais médicaux	1'580
Assurance accident apprentis	49'301
Primes aux apprentis	45'379
Participation aux frais professionnels apprentis	169'965
Frais de transports et divers	5'994
Matériel d'enseignement	30'872
Cours professionnels, stages et visites d'entreprises	80'346
Loisirs	42'105
Sport	7'180
Education, prévention et divers	71'919
Matières premières	778'940
Fournitures	94'185
Sous-traitance	71'093
Salaires	15'175'945
Charges salariales	2'927'544
Frais de collaborateurs	308'626
Remboursement sur charges de personnel	-385'773
Entretien des bâtiments et du domaine	369'422
Loyers payés à des tiers	1'208'157
Entretien, réparation, remplacement d'installations	369'694
Outillage des secteurs	77'239
Véhicules	278'808
Assurances, droits, taxes et autorisations	99'634
Energie et évacuation des déchets	469'799
Administration et manifestations	456'990
Informatique	602'987
Publicité	17'385
Intérêts hypothécaires	171'966
Intérêts passifs, frais de banque	89'998
Amortissements	**472'003**
Charges apériodiques	**16'477**
Impôts fonciers	**12'041**
Résultat hors exploitation	**2'726'531**
Excédent de produits	**3'141**
Total	**27'655'840**

Produits

Produits de l'exploitation	
Pensions et formation professionnelle	24'800'044
Contribution formation en entreprise	551'672
Chiffre d'affaire brut de la production	1'498'322
Chiffre d'affaire brut production annexe	263'249
Ventes de prestations de services	272'332
Dons et legs divers	–
Autres produits	121'213
Produits financiers	5'068
Déduction sur les produits	-86'836
Produits apériodiques	230'776
Total	**27'655'840**

Bilan au 31 décembre 2013

Actif	
Disponible	
Caisses	31'441
Poste	49'462
Banques	1'921
Comptes d'attente	857
Réalisables	
Créances	5'479'367
Autres créances envers des tiers	3'716
Créances à court terme	133'238
Stocks et travaux en cours	421'651
Actifs de régularisation	1'360'430
Immobilisés	
Immobilisation - meubles	1'063'494
Immobilisation - immeubles	4'358'628
Total Actif	**12'904'205**

Passif	
Fonds étrangers	
Dettes à court terme résultant d'achats	720'452
Dettes financières à court terme	1'610'567
Passifs de régularisation/ Provisions C.T.	291'422
Dettes bancaires à long terme	5'463'255
Dettes résultant d'opérations crédit-bail	466'826
Provisions pour rénovation	456'162
Réserve pour compensation des fluctuations sur résultat AI	3'273'567
Fonds	338'387
Fonds propres	
Capital de la fondation	280'426
Résultat de l'exercice	3'141
Total Actif	**12'904'205**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle ordinaire des comptes annuels
de la Fondation Le Repuis à Grandson

Lausanne, le 11 avril 2014

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LA FONDATION LE REPUIS, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation conformément aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels.
Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures

d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.
Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux exigences de l'AI figurant aux chiffres 3.3 à 3.5 des conditions générales du contrat « Remboursement des mesures d'ordre professionnel ».

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.
Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

INTERMANDAT SA
Société Fiduciaire
Laurent BORGEAUD
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable

Jérôme BRIAND
Réviseur agréé ASR

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Un changement majeur est intervenu en 2013 dans le mode de financement de notre fondation. En effet, l'année 2013 est la première année sous contrat de prestations (convention tarifaire) entre l'assurance-invalidité fédérale représentée par l'Office AI du canton de Vaud et le Repuis. Une première convention de prestations d'une durée d'un an a été établie pour l'année 2013 et une nouvelle a été renégociée pour l'année 2014. Il est à noter que notre collaboration avec l'Office AI du canton de Vaud est très constructive.

Les produits des pensions et formation professionnelle ont augmenté de CHF 1'060'659 (4.47 %) par rapport à 2012 principalement en lien avec la facturation mensuelle et des effectifs légèrement plus élevés que prévu pour la formation « en entreprise » grâce notamment aux apprentis de la formation en ateliers poursuivant leur formation « en entreprise ».

Le chiffre d'affaire des ateliers et les ventes de prestations de services ont diminué de CHF 133'177 (6.15 %) par rapport à l'année 2012. Nous avons été confronté à un contexte économique difficile pour notre atelier mécanique, en outre, l'absence de quelques moniteurs nous a obligé à réduire notre capacité de production en 2013.

Les charges relatives aux apprentis diminuent de CHF 182'972 (7.72 %). Ceci est en lien avec les activités des secteurs professionnels ainsi qu'un certain nombre de prestations n'étant plus prises en charge par nos mandants.

Les charges du personnel représentent 72.32 % du total des charges. En 2013, nous avons réduit ces charges de CHF 237'082 (1.3 %) en regard de 2012, poursuivant nos mesures d'économie. Nous arrivons en phase de stabilisation par rapport aux effectifs actuels de nos bénéficiaires.

Les autres charges s'élèvent à CHF 4'212'079. Nous avons diminué nos charges de CHF 750'771 (17.82 %) par rapport à l'année 2012. En effet, nous avons remis un de nos bâtiments à Yverdon-les-Bains, ce qui a une incidence sur nos loyers. De plus, les travaux et les frais d'entretien ne sont pas aussi important qu'en 2012.

Le nouveau mode de financement ne prévoyant pas de couverture en cas de déficit et les produits étant directement liés à l'effectif des bénéficiaires sur lequel le Repuis a peu d'emprise, les tarifs négociés en 2013 induisaient la possibilité de créer une réserve dédiée à l'AI pour couvrir les risques financiers à venir.

Bien que les comptes de l'année 2013 présentent un excédent de produits d'exploitation de CHF 3'141, nous avons attribué le résultat AI à la réserve pour la compensation des fluctuations du résultat d'exploitation portant sur les prestations de l'AI. Ce montant de CHF 2'726'531 va nous permettre de gérer les éventuelles variations de nos effectifs pour les années suivantes, les déficits d'exploitation n'étant pas subventionnés et un effectif minimum de bénéficiaires n'étant pas garanti.

L'année 2013 nous permet donc d'envisager le moyen terme avec une relative sérénité. Nous sommes toutefois conscients que les exigences de nos clients seront de plus en plus pointues et nous devons anticiper au maximum l'évolution de la prise en charge. Des outils financiers et analytiques fiables et précis nous le permettront. Le point central est et restera nos effectifs. Nous restons ouverts aux demandes de nos mandants et tendons à la stabilisation de nos effectifs en ne perdant pas de vue la qualité de nos prestations.

Adolf Klingler
Trésorier de la Fondation

Michel Bräuchi
Directeur adjoint
Administration, finance et logistique

STATISTIQUES

Moyenne annuelle des effectifs par mandants

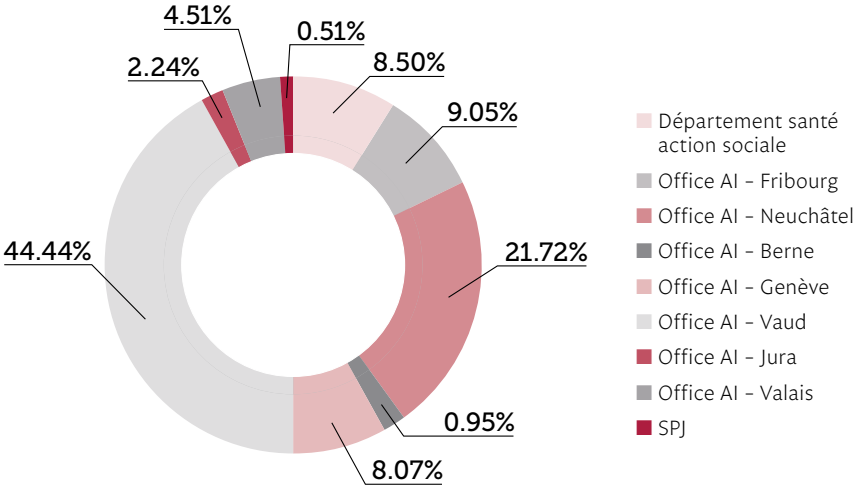

Moyenne annuelle des filles et garçons

37 %
de filles

63 %
de garçons

Moyenne d'âge par prestation

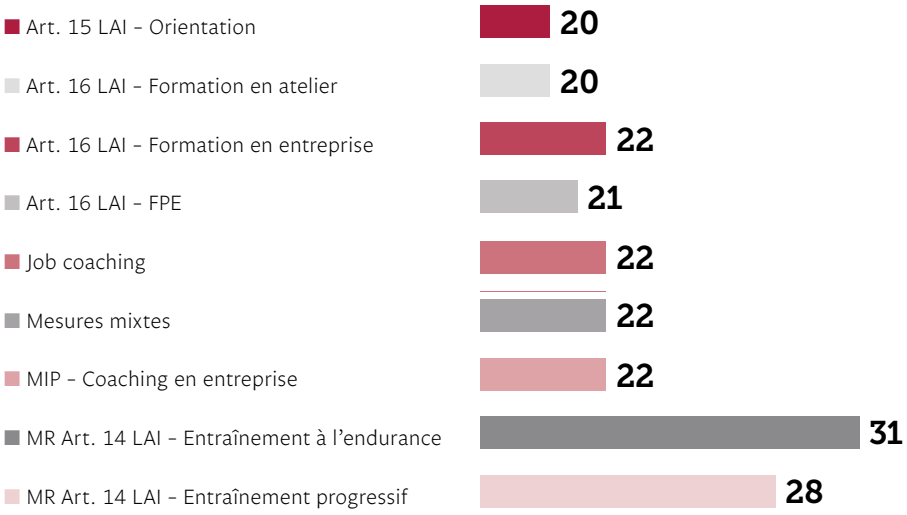

STATISTIQUES

Nombre de mesures mensuelles facturées

Art. 15 – Orientation AI	35
Art. 16 – Formation en ateliers AI	124
Art. 16 – FPE (partenariat entreprise) AI	24
Art. 16 – Formation en entreprise AI	94
RAI 69 AI	0
Job coaching AI	2
Appuis scolaires AI	0
Mesures réinsertion	1
Hébergement foyer AI	119
Hébergement uniquement (studio) AI	2
Art. 15 – Orientation SPJ	1
Art. 16 – Formation en ateliers SPJ	0
Hébergement foyer SPJ	1
DSAS MIS	13
DSAS FORJAD (FPQ 1)	3
DSAS FORJAD (FPQ 2, 3, 3+)	11

Le nombre de mesures mensuelles correspond approximativement au nombre d'apprentis dans les mesures.

MIGRO
Hauert
SPORT MAXX
CRESSIER

© 2014 | CFPS Le Repuis
Secteur arts graphiques